Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Aménagement d'une friche industrielle de 24 ha avec la présence du triton crête

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2017

Organisme/ institution en charge de la mise en œuvre : ACCM et Ville d'Arles

Services de la collectivité associés : Direction de l'aménagement du territoire

Budget : 70 000 € en 2016

Partenaires financiers : EPF PACA, Région PACA, ADEME

Partenaires techniques : CEN PACA, PNR Camargue

Date de début du projet : janvier 2016

Objectifs

Le site des anciennes Papèteries Étienne à Arles (24 ha) est porteur d'intérêts stratégiques liés au redéveloppement d'un tissu économique qualitatif dans le domaine des industries culturelles et créatives. Dans ce cadre, la ville d'Arles et la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ont engagé un programme d'études afin de concevoir un projet de reconversion structuré, fonctionnel et à forte valeur ajoutée pour le territoire.

Le site croise néanmoins de nombreux enjeux environnementaux qu'il s'agit d'appréhender pour orienter au mieux les opérations et usages futurs. Occupé, dans sa partie Nord (environ 10 ha), par une espèce

protégée inscrite sur liste rouge nationale et mondiale de l’UICN, le triton crêté, il présente notamment de forts enjeux naturalistes.

Dans ce contexte, des études environnementales permettant de préciser la connaissance des usages du Triton crêté et de définir précisément son périmètre vital (zone de reproduction et zone d'habitat) sont réalisées en vue d'alimenter la réflexion sur les conditions d'une urbanisation. L’objectif est d’évaluer au mieux les sensibilités environnementales afin de :
- jauger les niveaux d’aménagement ou de valorisation possibles du site,
- apprécier les impacts du projet à définir,
- déterminer les actions nécessaires au maintien des conditions de qualité de l’environnement du triton sur site.

Mesures mises en œuvre

Pour cela, les investigations déployées sur site visent à :
- évaluer et contrôler le succès de la reproduction avec l’aide d’un troubleau durant les périodes d’émergences des larves pour confirmer la reproduction sur site ;
- assurer un suivi démographique et estimer la taille de la population de tritons crêtés par capture-marquage-recapture ;
- contrôler le flux migratoire pour définir le domaine vital terrestre du triton crêté sur le site et donner quelques éléments de réponse quant à l’utilisation spatiale de l’habitat. La mise en place de barrières à amphibiens permet de mesurer le flux d’individus provenant de certaines parties éloignées du site.

Une première année de suivi a été réalisée en 2016 mais n’a pu donner tous les résultats escomptés compte tenu des conditions météorologiques (déficit hydrique) défavorables à l’activité du triton crêté et à sa migration. Un suivi à plus long terme est à envisager pour avoir une meilleure estimation de la taille de la population et évaluer son état de conservation.

L'objectif est d'obtenir une image la plus fiable possible de la taille de cette population et d'en estimer les paramètres démographiques (notamment la survie).

Résultats/Impact pour la biodiversité

L’organisme en charge du suivi de la population de triton crêté sur site réalise une assistance technique dans l'élaboration d'un aménagement urbain respectueux de l'environnement du triton crêté et participe ainsi aux travaux de l'équipe projet retenue pour l’étude de conception et de programmation urbaine.
Les enjeux relatifs à la conservation du triton crêté sont ainsi pris en compte le plus en amont possible dans la réflexion urbaine.

Légende de la photographie : Photo du triton crêté existant sur le site à protéger. © Ville d’Arles

Coordonnées

Arles

Liens utiles

Rapport de visite
www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Emmanuel Lubrano, direction de l'Urbanisme, ville d’Arles
Tél. 04 90 49 36 03
e.lubrano@ville-arles.fr